

## RAMADHAN ET LE F'TOUR LOIN DE LA MAISON

## L'astreinte des corps de métiers

Premier jour de Ramadhan, premières permanences. Policiers, gendarmes, médecins, gardiens de prison, pompiers et autres fonctionnaires sont obligés de prendre loin de chez eux leur f'tour. Moment tant attendu tout au long de la journée pour retrouver toute sa famille et se regrouper autour de différents mets. Au moment de l'adhan, aucun bruit dans la rue. Le seul mouvement et le seul bruit sont ceux de la cuillère et de la fourchette. Beaucoup penseraient que le monde s'arrête à cet instant. Eh bien, Non. Des fonctionnaires continuent même à un régime moindre, à assurer leur mission. Les pompiers en font partie. Ce corps fonctionne avec le régime de 24 heures sur 48. Ils travaillent une journée et se reposent deux jours. Au moment du f'tour, ils sont toujours sur le pied de guerre. La vigilance ne baisse pas. Les pompiers s'organisent pour manger ensemble. C'est après la rupture du jeûne que ceux-ci sont les plus solli-

cités pour des soins gastriques ou pour transporter un patient à l'hôpital. «Au moment de la rupture du jeûne, raconte un pompier, il y a eu une alerte pour un incendie dans un domicile. C'était juste au moment où nous allions nous attabler. Nous avons donc été obligés de tout laisser et aller accomplir notre mission.» Ce sont les journées qui avaient suivi les inondations de Bab-El-Oued qui ont touché le plus les pompiers. Ces inondations ont eu lieu juste avant le mois sacré du Ramadhan. «Nous avons vécu des moments très forts à Bab-El-Oued. C'étaient les familles qui nous offraient de la chorba. Nous avons tout partagé avec les sinistrés», a-t-il continué.

Pour les policiers et les gendarmes en faction dans les barrages, les automobilistes compatissent et leur offrent du pain, des fruits, du lait et autres denrées. Un geste banal pour les citoyens mais très symboliques pour ces fonctionnaires. Et s'ils ont la chance

d'être à proximité des lieux d'habitation, c'est carrément le repas qui leur est offert dans des couffins recouverts de nappes. Les citoyens partagent dans certains cas leur f'tour avec ces fonctionnaires de l'Etat : chorba, bourek, café, thé et gâteaux. De l'entrée en passant par le plat de résistance au dessert : tout est là pour essayer de les contenter et les encourager dans leur travail. En effet, généralement, ces auxiliaires prévoient juste de quoi rompre le jeûne. Ceci en attendant la relève pour repartir chez eux.

Pour les policiers travaillant dans les administrations, des repas leur sont servis dans les cantines de l'état-major de la Sûreté de wilaya d'Alger, à Bab-Ezzouar. Le temps de se remplir l'estomac et de se revigorer pour reprendre le travail.

Les médecins et les infirmiers sont aussi obligés de «casser» le jeûne loin de chez eux. Dans les hôpitaux, les toubibs et tout le personnel médical se servent dans une



cantine. Juste de quoi pouvoir continuer leur service. Entre les piqûres, la surveillance des malades et autres actes médicaux, beaucoup d'entre eux ne prennent pas le temps d'y aller ou préfèrent prendre un bout de pain en attendant de repartir chez eux. Pour les polycliniques, c'est un autre régime. Près des centres urbains, donc des habitations, ils sont plus proches des citoyens. Dr Zentar Salah, ayant travaillé dans une polyclinique de Salembier, raconte qu'un tout autre système de rendement s'installe pendant ce mois sacré. «Au moment du f'tour, c'est calme, il n'y a pas de grandes

demandes. La charge de travail diminue», s'est-il rappelé. Et d'ajouter : «Ce sont les agressions physiques, les accidents de la circulation qui nous parviennent juste cinq minutes avant le f'tour.» Il s'est rappelé d'une anecdote à ce sujet : «Une fois cinq minutes avant le f'tour, un homme vient chez nous avec une serviette sur la tête. Après avoir parlé avec lui et lui avoir pratiqué les points de suture, nous avons compris que sa femme l'a frappé avec une casserole tellement il n'a pas cessé de l'embêter. Pour le calmer, l'équipe médicale a insisté pour qu'il rompe le jeûne avec eux.»

Lors de la rupture du jeûne, c'est le calme olympien Pas âme de patient qui vive. «Quinze à vingt minutes plus tard, le membre de consultations augmente», précise ce docteur. Il s'agit notamment de problèmes d'hypoglycémie.

«Pour nous reconforter d'être loin de chez nous, des familles vivant à proximité nous ramènent plusieurs plats. C'était vraiment faire preuve d'une charité», a-t-il confié.

Un autre mois de Ramadhan sacré s'annonce pour ces fonctionnaires où générosité fait partie intégrante de leur quotidien.

Meriem Ouyahia

**DETERGENTS****Isis multi usage, nouveau produit de Henkel Algérie**

Leader du marché national, Henkel Algérie, connu pour son produit Isis, vient de répondre encore un fois aux exigences des ménages algériens en associant les deux conditions qualité-prix. Isis Force Bleu et Citron est le tout nouveau détergent que la société allemande, de droit algérien, vient de mettre sur le marché. Au même prix que la gamme Isis qui est disponible sur le marché, la nouvelle formule proposée par Henkel est à usage multiple, valable pour le linge, le sol et la vaisselle.

Sa force et sa brillance est puisée de ses perles bleues et de celle du citron. Dans une conférence de presse organisée hier à l'hôtel Sofitel, le Pdg de Henkel Algérie, M. Michel Katlama, a présenté le nouveau produit, qui, signalons-le, garde le même emballage de Isis, pour ses différents types de lavage (main et machine). Après avoir racheté toutes les parts détenues par l'Entreprise nationale de détergents (Enad), en 2004, Henkel Algérie se lance dans l'investissement à long terme.

L'objectif étant non seulement de garder ses parts de marché qui sont à raison de 54%, mais aussi d'élargir sa gamme de produits, pour répondre aux besoins des ménages, de plus en plus difficiles à satisfaire. La première étape

d'investissements effectuée par cette entreprise a été la mise à niveau des trois unités de production (Reghaïa, Aïn-Témouchent et Cheghoum-El-Aïd). Cette mise à niveau a donné des résultats, notamment par la spécialisation de l'unité de Reghaïa dans la production des détergents liquides. D'ailleurs, un nouveau produit liquide pour le nettoyage du sol sera disponible dans les tous prochains jours.

D'autres formules sont à l'étude et seront révélées au moment opportun. Car, dans un marché où la concurrence est rude, il serait préférable, selon M. Katlama, de garder le silence. Néanmoins, les ambitions de Henkel Algérie dépassent le marché national, pour envisager d'ores et déjà son extension.

L'année 2007 est classée dans le programme du management de l'entreprise comme celle de l'exportation. Une étude de marché est en cours pour l'identification des marchés potentiels.

Pour l'heure, l'Afrique subsaharienne serait le premier client international de Henkel Algérie. Cette dernière a réalisé, en 2005, un chiffre d'affaires de 8 milliards de dinars. Les prévisions 2006 font état d'une croissance de 5% par rapport à l'exercice précédent.

Rosa Mansouri

**RAMADHAN****La transformation de l'activité commerciale interdite**

La transformation des commerces durant le mois de carême ne semble plus tolérée. C'est du moins ce qui ressort de la volonté des pouvoirs publics de la wilaya d'Alger.

En effet, une circulaire est venue réguler l'activité commerciale pendant le mois du Ramadhan. Cette circulaire stipule l'interdiction du changement de l'activité commerciale durant le mois de jeûne. Il ressort aussi que de fermes instructions ont été données pour veiller à l'application sur le terrain de la circulaire en question. Il semble aussi que les contrevenants vont être passibles de lourdes sanctions. Ces sanctions seront d'ordre pécuniaire et même administratif. D'après ce qui nous a été donné de constater au niveau de quelques mairies d'Alger, aucune autorisation de transformation de l'activité ou d'ouverture temporaire d'échoppes n'a été délivrée. Un employé du service habilité au

niveau de l'APC d'Alger-Centre souligne qu'aucune personne physique ou morale n'a obtenu le document en question et qu'à sa connaissance aucune dérogation ne sera accordée en ce qui concerne l'activité marchande du mois de piété. Il est à noter qu'auparavant des autorisations temporaires avaient été accordées par les pouvoirs publics au bénéfice de quelques commerces pour la vente des mets fétiches du mois, pour ne citer que la zalabia et le kalbalouz.

Des commissions de contrôle et d'hygiène vont également être diligentées sur le terrain afin de contrecarrer les éventuels dépassements. Il est à noter qu'en ce début du Ramadhan, rares sont les commerces qui ont ouvert ou changé d'activité. Il n'en demeure pas moins que quelques cas de ténérailles sont visibles dans la rue.

A. G.